Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213503352-20260306-TH_DCM_2026_14-DE

COMMUNE DE THOURIE 35134

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 19 décembre 2025 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BORDIER, Maire de la commune.

Date de convocation
02 mars 2026

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Excusés 1
Votants 14

Membres présents : M. Daniel BORDIER, M Cédric DANIEL, Mme Aline GIACALONE, M Julien CHENARD, Mme Colette GENDROT, Mme Isabelle LEBRETON, M Pascal FORTIN, Mme Jocelyne MISERIAUX, M Anthony LEBRETON, M Eric TOULY, Mme Elodie PETITJEAN, Mme Céline MARSAIS et M Edmond LEVEQUE

Membres absents excusés : Mme Gwénaëlle RENOUX donne pouvoir à Mme Elodie PETITJEAN jusqu'à son arrivée.

Membres absents : sans objet

Mme Aline GIACALONE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2026-14
Acquisition de l'immeuble 11 place de l'église : sollicitation de la subvention départementale du programme « Ambitions communes »

Le Département soutient l'acquisition dans le bâti ancien en vue de la production de logement en centre bourg. Le montant peut atteindre 50% du montant d'acquisition hors frais de notaire.
Notre dossier pourrait passer en commission permanente du 7 avril 2026.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, par vote à main levée :
- Valide la demande de subvention au Département dans le cadre du programme « Ambitions communes »
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette subvention

Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE DE THOURIE 35134 (I. et V.)